

Chantier temporaire d'encapsulation et/ou de retrait d'amiante - Procédure de communication électronique

Cette procédure est à respecter à partir du moment où vous introduisez votre dossier auprès de Bruxelles Environnement sous format électronique.

- ✓ Le demandeur s'engage à utiliser l'adresse électronique permit_asbest@environnement.brussels pour **toute communication électronique** avec Bruxelles Environnement.
- ✓ Le demandeur s'engage également à **respecter les modalités techniques de communication électronique** reprises ci-dessous.

Objet des courriels

- ✓ Lors de l'introduction électronique de votre demande de permis d'environnement, la notification de travaux supplémentaire ou la modification du plan de travail : INTRO.ELECT + numéro du dossier (si connu) + le nom de la rue du chantier.
- ✓ Lors de l'envoi des compléments : compléments + le numéro de dossier + le nom de la rue du chantier. *(Veuillez mettre l'agent traitant en copie)*

Taille des courriels

- ✓ La taille des courriels ne peut pas dépasser 25 Mb. Au besoin, envoyez votre demande par le biais de plusieurs courriels ou contactez Bruxelles Environnement qui vous fournira une adresse et un login de connexion pour déposer les fichiers sur un serveur FTP.

Taille des fichiers

- ✓ La taille de chaque fichier ne peut pas dépasser 49 Mb.
- ✓ Les documents suivants sont à annexer au courriel comme fichiers séparés : le **tableau récapitulatif des travaux** (liste des postes de travail), les **plans d'implantation et des installations**, le **plan de travail** et l'**inventaire amiante**.

Format informatique des fichiers

- ✓ Favorisez des fichiers sous format pdf pour les plans d'implantation et des installations, de plan de travail et l'inventaire amiante.
- ✓ Favorisez des fichiers sous format Excel pour le tableau récapitulatif des travaux.
- ✓ Favorisez ensuite les formats informatiques de type Microsoft Office ou Open Office. Pour tout autre format, Bruxelles Environnement se réserve le droit de demander de transformer le format des fichiers dans un format compatible avec ses outils informatiques.
- ✓ Pensez à compresser vos fichiers volumineux.

Les plans et documents joints à la demande

- ✓ Les documents doivent être imprimables et lisibles en format A4 ou A3.



Confirmation de réception de Bruxelles Environnement

- ✓ Tout courriel adressé à l'adresse permit_asbest@environnement.brussels sera suivi d'une confirmation automatique de bonne réception. Au cas où vous ne recevez pas cette confirmation, veuillez prendre contact avec nous, par tout autre moyen de communication.

